



MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC KEPLER CHEUVREUX

Paris, le 6 décembre 2021

Exclusive Networks (Euronext Paris : FR0014005DA7), un spécialiste mondial des technologies innovantes en matière de cybersécurité, annonce aujourd'hui la mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux portant sur l'animation de ses propres actions admises aux négociations sur Euronext Paris.

La mise en œuvre de ce contrat de liquidité, en vertu de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale, se fera conformément au cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement aux dispositions du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les critères, la procédure et les exigences concernant l'instauration d'une pratique de marché admise et les exigences liées à son maintien, à sa suppression ou à la modification de ses conditions d'admission, des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et à la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, applicable à compter du 1er juillet 2021.

Les ressources suivantes vont être affectées au compte de liquidité :

- 500 000 euros

L'exécution du contrat de liquidité pourrait être suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021.

Le contrat de liquidité pourra être résilié :

- à tout moment par Exclusive Networks sans préavis.
- à tout moment par Kepler Cheuvreux moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours calendaires
- sans préavis et sans formalité si les actions sont transférées sur un autre marché boursier

À propos d'Exclusive Networks

Exclusive Networks, spécialiste mondial de la sécurité des infrastructures numériques, accompagne les utilisateurs et les entreprises vers un avenir numérique 100% fiable. Notre expertise spécialisée est notre force : elle permet à nos partenaires de tirer parti de technologies de pointe et de modèles commerciaux innovants pour accéder à des opportunités inédites. Grâce à notre approche originale de la distribution, nos partenaires gagnent en pertinence auprès de leurs clients.

Notre histoire mondiale est guidée par notre idéologie « Services First » : nous misons sur l'innovation et la disruption pour maximiser la valeur ajoutée de nos partenaires. Nous disposons de bureaux dans 40 pays et de capacités de services dans plus de 195 pays, sur cinq continents. Notre modèle unique « vente locale, à l'échelle mondiale » associe la précision d'un service local assuré par des partenaires indépendants et une puissance de distribution mondiale unique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.exclusive-networks.com